

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
Service Gestion des Volontaires

Acte n° 2018-346

Arrêté portant changement d'affectation d'un officier sapeur-pompier volontaire

Le préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

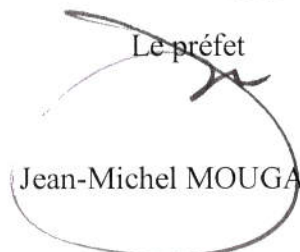
- VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la partie réglementaire,
VU la demande de changement d'affectation de Monsieur Frédéric DELAN du service départemental d'incendie et de secours des ARDENNES au service départemental d'incendie et de secours du TARN,
VU le certificat médical d'aptitude en date du 4 mai 2018,
SUR proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

Arrêtent :

Article 1^{er} : Monsieur Frédéric DELAN, né le 28 décembre 1976 à BREST (29) est engagé au corps départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade d'infirmier principal, affecté au centre de secours d'ALBI, pour une durée de 5 ans, à compter du 4 mai 2018.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn et de la préfecture du Tarn.

A Albi, le 06 JUIN 2018

Le préfet

Jean-Michel MOUGARD



Le président

Michel BENOIT

Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa notification.